

CONSEIL GENERAL DU TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

2^{ème} REUNION DE 2011

Séance du 31 mars 2011

CG 11/2^{ème} - 4

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'article 22-I, II et III du code des marchés publics,

Vu l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales,

Vu la proposition des Présidents de Groupes d'élus, déposée sur le bureau de M. le Président,

La commission d'appel d'offres a été ainsi constituée :

- Président

- Monsieur le Président du Conseil Général, ès-qualité ou son représentant : M. Jean LAVABRE

- 5 titulaires :

- M. Jean-Luc DEPRINCE
- M. Joël CAPAYROU
- M. José GONZALEZ
- M. Jacques ROSET
- M. Roland GARRIGUES

- 5 suppléants :

- M. Guy-Michel EMPOCIELLO
- M. Raymond MASSIP
- M. Jean-Pierre QUÉREILHAC
- M. Michel MARTY
- M. Christian ASTRUC

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Fait à Montauban, le 31 mars 2011

Le Président,